
1ère Session, 4e Parlement, 16 Victoria, 1853.

AMENDEMENTS

Qui seront proposés par M. LAURIN, en
comité général, au bill No. 142, inti-
tulé : "Acte pour définir les droits
"seigneuriaux dans le Bas-Canada,
"et pour en faciliter le rachat."

Imprimés par ordre de l'assemblée législative.

M. l'Abbé Hogue
Secr. de L'Inte

Mon salutaire M. Lemay

QUEBEC :

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL RUE LA MONTAGNE.